

PST118 - Pratiques de terrain en psychologie du travail

Présentation

Prérequis

Avoir validé les UE PST105, PST106, PST108, PSY206, PST116 (ex. PST109/110) et PST117 (ex. PST111/112). Agrément sur lettre d'intention à envoyer au secrétariat de la chaire de Psychologie du travail **avant le 10 septembre** .

Voir conditions d'agrément sur le site Internet de l'équipe pédagogique de Psychologie du travail.

Objectifs pédagogiques

Acquérir une expérience du métier de psychologue du travail au cours d'une intervention réelle assortie d'un "suivi" hebdomadaire au Cnam. Rassembler le matériel empirique devant servir de données pour le diplôme.

Programme

Contenu

Ces modules de professionnalisation se situent en fin de cursus et sont destinés à mettre les connaissances théoriques et l'expérience personnelle à l'épreuve d'un terrain et à donner une formation pratique au métier de psychologue du travail. L'analyse de la demande, la négociation des conditions à réunir préalablement à l'enquête ou à l'intervention seront étudiées dans le détail grâce au "suivi" des enseignants. Ce "suivi" se fera tout au long de l'intervention proprement dite.

Cette UE annuelle correspond à la fusion des deux UE semestrielles PST113 + PST114

Description des modalités de validation

- Rapport d'intervention commentée.

🌟 Valide le 16-02-2019

Code : PST118

12 crédits

Responsabilité nationale :

EPN13 - Travail / Livia
SCHELLER

Contact national :

Equipe pédagogique
Psychologie du travail
69 4e, 41 rue Gay-Lussac
75005 Paris

Secrétariat de Psychologie du
travail

secretariat.psychologie@cnam.fr